

**Amicale des Anciens du Collège Saint-Michel de Douala  
(2A.CoSaMi)**

**PROCES VERBAL D'ELECTION DU BUREAU EXECUTIF ET  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2021-2023**

L'an 2021 et le 17 du mois de juillet s'est tenue dans la salle des réunions du Collège Saint-Michel de Douala, l'Assemblée Générale Elective de l'Amicale des Anciens du Collège Saint-Michel (en abrégé : 2A.CoSaMi).

Conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur adoptés et légalisés, l'ordre du jour relatif aux élections portait sur trois principales articulations, à savoir :

- 1- Election du Bureau Exécutif 2021 - 2023 ;
    - a. réception et validation des listes des candidats ;
    - b. élection du Bureau Exécutif.
  - 2- Election du Commissaire aux Comptes, 2021 - 2023
    - a. réception et validation des listes des candidats ;
    - b. élection du Commissaire aux Comptes ;
  - 3- Divers.
- 1. Election du Bureau Exécutif 2021 - 2023*
- a. *Réception et validation des listes de candidatures pour le Bureau Exécutif.*  
Conformément à l'article 11, alinéas (2) et (3) des Statuts, et à l'article 8 alinéa (2) du Règlement Intérieur de l'Amicale, une seule liste candidate, conduite par M. AKOA Philémon Emmanuel, a été reçue et validée par le Comité Ad-hoc en charge des opérations électorales.
  - b. *Election du bureau exécutif*  
La liste présentée par M. AKOA Philémon Emmanuel a été votée à l'unanimité. Aussi, le Bureau Exécutif élu est composé comme suit :
    - Président Exécutif : M. AKOA Philémon Emmanuel.
    - 1er Vice-président Exécutif : M. LEHMAN Léopold.
    - 2e Vice-président Exécutif : M. BIDONG MBEGA Emmanuel.
    - Secrétaire Exécutif : M. NGUINDJEL Jacques Emmanuel.
    - 1er Secrétaire Exécutif Adjoint : M. BISSAI Désiré.
    - 2e Secrétaire Exécutif Adjoint : Mme LOMBI Aline.
    - Trésorière : M. NANA Raymond.
- 2. Election du Commissaire aux Comptes, 2021 - 2023*
- a. *Réception et validation des candidatures pour le Commissariat aux Comptes.*  
Conformément à l'article 15 des Statuts, et aux articles 12 et 13 (1) alinéa (3) du Règlement Intérieur de l'Amicale, seule la candidature de M. YANKOU Etienne a été reçue et validée.
  - b. *Election du Commissaire aux Comptes*  
La seule candidature reçue et validée a été élue à l'unanimité ; est donc élu :
    - Commissaire aux Comptes : M. YANKOU Etienne.

3. Divers

Au terme du processus électoral, le Bureau Exécutif élu et le Commissaire aux Comptes élu sont immédiatement entrés en fonction, et le bureau de séance de l'Assemblée Générale Elective dissout, conformément à l'article 7 (2) alinéa (10) des Statuts de l'Amicale.


A Douala, ce 17 juillet 2021

Le 1<sup>er</sup> Rapporteur



Timothée EMESSOUKOU

Le 2<sup>e</sup> Rapporteur



Naomie Claire POMBE

Le Président de l'A.G. Elective



Alain Olivier MEKULU

---

Amicale des Anciens du Collège Saint-Michel de Douala  
(2A.CoSaMi)

---

PROCES VERBAL D'ADOPTION DU  
**CONSEIL D'HONNEUR 2021-2023**

---

L'an 2021 et le 17 du mois de juillet s'est tenue dans la salle des réunions du Collège Saint-Michel de Douala, l'Assemblée Générale Elective de l'Amicale des Anciens du Collège Saint-Michel (en abrégé : 2A.CoSaMi).

Conformément à l'article 10, alinéas (1), (2) et (3) des Statuts de l'Amicale, le Président Exécutif élu M. AKOA Philémon Emmanuel, dans ses prérogatives et après consultation, a proposé et l'Assemblée Générale a adopté à l'unanimité, la constitution du Conseil d'Honneur, composé comme suit :

**MEMBRES DU CONSEIL D'HONNEUR**

**PRESIDENCE D'HONNEUR**

Président d'Honneur : M. MEKULU MVONDO Alain Olivier.

1<sup>er</sup> Vice-Président : M. TINDJOU DJAMENI Joseph.

2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Mme NYODOG Dorothée.

**CONSEILLERS D'HONNEUR**

1<sup>er</sup> Conseiller d'Honneur : M. BAYA Dominique.

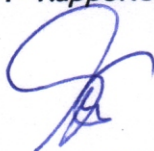
2<sup>ème</sup> Conseiller d'Honneur : M. TAMGA Emmanuel.

3<sup>ème</sup> Conseiller d'Honneur : M. NGOUNOU Honoré.

4<sup>ème</sup> Conseiller d'Honneur : M. WONJU Emmanuel.

*A Douala, ce 17 juillet 2021*

*Le 1<sup>er</sup> Rapporteur*



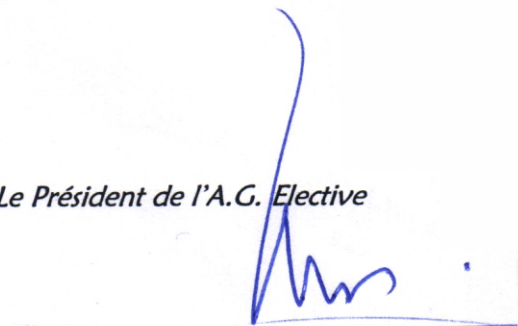
Timothée EMESSOUKOU

*Le 2<sup>e</sup> Rapporteur*



Naomie Claire POMBE

*Le Président de l'A.G. Elective*



Alain Olivier MEKULU



**Amicale des Anciens du Collège Saint-Michel de Douala  
(2A.CoSaMi)**

**PROCES VERBAL DE  
DESIGNATION DES SIGNATAIRES SUR COMPTE BANCAIRE**

L'an 2021 et le 17 du mois de juillet s'est tenue dans la salle des réunions du Collège Saint-Michel de Douala, l'Assemblée Générale Elective de l'Amicale des Anciens du Collège Saint-Michel (en abrégé : 2A.CoSaMi). Conformément à l'article 8 des Statuts, et à l'article 19 alinéas (1), (2) et (3) du Règlement Intérieur de l'Amicale, les dispositions ci-après sont expressément précisées :

- (a)- le Président Exécutif est le seul juge de l'opportunité de la dépense ;
- (b)- le Trésorier est le juge de la régularité de la dépense ;
- (c)- le Trésorier tient un compte insaisissable intitulé « AMICALE DES ANCIENS DU COLLEGE SAINT-MICHEL DE DOUALA » ;
- (d)- quatre (04) signatures sont déposées à la Banque, à savoir celle du Président Exécutif, celle du 1<sup>er</sup> Vice-président Exécutif, celle du 2<sup>ème</sup> Vice-président Exécutif, et celle du Trésorier ;
- (e)- deux (02) signatures sont obligatoires sur le chèque pour tout retrait des fonds sur compte, c'est-à-dire : celle du Président Exécutif et celle du Trésorier ;
- (f)- toutefois le Président Exécutif peut : (\*) déléguer la signature sur le chèque au 1<sup>er</sup> Vice-président Exécutif, auquel cas les signataires sur chèque seront le 1<sup>er</sup> Vice-président Exécutif et le Trésorier, ou (\*\*\*) déléguer la signature sur le chèque au 2<sup>ème</sup> Vice-président Exécutif, auquel cas les signataires sur le chèque seront le 2<sup>ème</sup> Vice-président Exécutif et le Trésorier.

N°	Qualité	Noms et Prénoms	Signatures		
1	Président Exécutif	M. AKOA Philémon Emmanuel			
2	1 <sup>er</sup> Vice-président	M. LEHMAN Léopold			
3	2 <sup>ème</sup> Vice-président	M. BIDONG MBEGA Emmanuel			
4	Trésorier	M. NANA Raymond			

A Douala, ce 17 juillet 2021

Le 1<sup>er</sup> Rapporteur



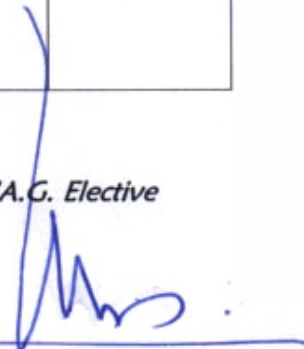
Timothée EMESSOUKOU

Le 2<sup>e</sup> Rapporteur



Naomie Claire POMBE

Le Président de l'A.G. Elective



Alain Olivier MEKULU